

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 24 juin 2025, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 juin 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMETZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, DELAHAYE Joel, BECUWE Pierre, BERROYER Ly-siane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CARRE Nicolas, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLA-JOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory (à partir de la question 11), GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, MACKÉ Jean-Marie, MALBRANQUE Gérard, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, DELATTRE Philippe, PAJOT Ludovic, CARON David, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

LAVERSIN Corinne donne procuration à GACQUERRE Olivier, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, CHRETIEN Bruno donne procuration à DEROUBAIX Hervé, BARROIS Alain donne procuration à LECOCQ Bernadette, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DERUELLE Karine donne procuration à BERTIER Jacky, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FRAPPE Thierry donne procuration à PRUVOST Jean-Pierre, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HERBAUT Emmanuel donne procuration à DELECOURT Dominique, HEUGUE Éric donne procuration à MATTON Claudette, IMBERT Jacqueline donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, LOISON Jasmine donne procuration à BLONDEL Marcel, MARCELLAK Serge donne procuration à SWITALSKI Jacques, MERLIN Régine donne procuration à DASSONVAL Michel, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, OPIGEZ Dorothée donne procuration à CLAIRET Dany, PERRIN Patrick donne procuration à LOISEAU Ginette, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

GAQUÈRE Raymond, DELELIS Bernard, DE CARRION Alain, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphé, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DISSAUX Thierry, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HOCQ René, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARGEZ Maryse, MASSART Yvon, POHIER Jean-Marie, PRUVOST Marcel, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Monsieur DELBECQUE Benoît est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 juin 2025

FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

**REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE
PAIEMENT DANS LE CADRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Des autorisations de programme pluriannuelles sont actuellement ouvertes. Elles permettent d'engager des dépenses dans cette limite tandis que le crédit de paiement est la limite maximum de paiement autorisée pour une année donnée. Cette technique permet notamment de ne prévoir budgétairement que ce qui est nécessaire et d'éviter ainsi un recours excessif à l'emprunt et aux restes à réaliser.

Les crédits de paiement nécessitent d'être révisés dans le cadre du budget supplémentaire 2025 en fonction de l'avancée des projets et de la consommation des crédits de paiement.

Aucun nouveau programme n'est créé.

Ainsi, seuls les programmes suivants (prévus au PPI 2023-2032) du Budget Annexe Eau Potable sont modifiés afin de prendre en compte les urgences constatées :

- E05 Création d'une unité de traitement lieu-dit Beau-Marais à Béthune
- E06 Traitement déferrisation Douvrin Billy-Berclau
- E07 Ouvrages - programme 2025
- E09 Réhabilitation Renouvellement de réseaux - programme 2025

Ces modifications, chiffrées dans l'annexe ci-jointe, sont intégrées au budget supplémentaire 2025 et nécessitent une inscription globale supplémentaire de +735 000 €.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 17 juin 2025, il est proposé à l'Assemblée de réviser les autorisations de programme et crédits de paiement conformément aux éléments repris dans l'annexe de la délibération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

REVISE les autorisations de programme et les crédits de paiement tels que proposés dans le budget supplémentaire 2025 et l'annexe ci-jointe.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 JUIN 2025**

Et de la publication le : **03 JUL. 2025**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DEROUBAIX Hervé



DEROUBAIX Hervé

REVISION DES AP/CP Délibération du 24 juin 2025
DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTAIRE

PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES :

La révision porte essentiellement sur l'étalement des crédits de paiements sur les exercices 2025 et suivants en fonction de l'avancée des projets.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE :

Les programmes suivants sont révisés :

- E05 - Création d'une unité de traitement lieu-dit Beau-Marais à Béthune
- E06 - Traitement déferrisation Douvrin Billy-Berclau
- E07 - Ouvrages - programme 2025
- E09 - Réhabilitation Renouvellement de réseaux - programme 2025

Budget annexe eau potable			Délibération actuelle	Montant AP précédent	Révision Programme	Montant AP actualisé	antérieurs réalisés	CP 2024 Réalisés	CP 2025 prévisionnel	CP 2026 Prévisionnel	CP 2027 Prévisionnel	CP SUIVANTS prévisionnel
	E05	Création d'une unité de traitement lieu-dit Beau-Marais à Béthune	03/12/2024	10 170 000,00 €	0,00 €	10 170 000,00 €			460 000,00 €	3 000 000,00 €	4 200 000,00 €	2 510 000,00 €
		Révision des Crédits de Paiement							-260 000,00 €	260 000,00 €		
		Crédit de Paiement révisé							200 000,00 €	3 260 000,00 €	4 200 000,00 €	2 510 000,00 €
			subventions Communauté			2 797 500,00 € 7 372 500,00 € 10 170 000,00 €						
	E06	Traitement déferrisation Douvrin Billy-Berclau	01/04/2025	2 880 000,00 €		2 880 000,00 €			90 000,00 €	900 000,00 €	1 190 000,00 €	700 000,00 €
		Révision des Crédits de Paiement							-90 000,00 €	90 000,00 €		
		Crédit de Paiement révisé							0,00 €	990 000,00 €	1 190 000,00 €	700 000,00 €
			subventions Communauté			852 500,00 € 2 027 500,00 € 2 880 000,00 €						
	E07	Ouvrages - programme 2025	01/04/2025	1 900 000,00 €		1 900 000,00 €			160 000,00 €	700 000,00 €	600 000,00 €	440 000,00 €
		Révision des Crédits de Paiement							-115 000,00 €	115 000,00 €		
		Crédit de Paiement révisé							45 000,00 €	815 000,00 €	600 000,00 €	440 000,00 €
			subventions Communauté			0,00 € 1 900 000,00 € 1 900 000,00 €						
	E09	Réhabilitation Renouvellement de réseaux - programme 2025	01/04/2025	9 665 000,00 €	0,00 €	9 665 000,00 €			2 860 000,00 €	3 405 000,00 €	1 300 000,00 €	2 100 000,00 €
		Révision des Crédits de Paiement							1 200 000,00 €			-1 200 000,00 €
		Crédit de Paiement révisé							4 060 000,00 €	3 405 000,00 €	1 300 000,00 €	900 000,00 €
			subventions Communauté			à définir 9 665 000,00 €						
Sous total				24 615 000,00 €	0,00 €	24 615 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 305 000,00 €	8 470 000,00 €	7 290 000,00 €	4 550 000,00 €